

Page : 1/13

# Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.02.2023 Révision: 10.02.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

## · 1.1 Identificateur de produit

- · Nom du produit: BRUNOX® BIKE-WASHER
- · Code du produit: BR1,00WASH
- · UFI: 2CHR-YEN8-710H-E578

# 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

### Secteur d'utilisation

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

### · Catégorie du produit

PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

#### Catégorie de processus

PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main

PROC28 Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines

### Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)

ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)

## · Emploi de la substance / de la préparation

Produit d'entretien

Nettoyage de surface

### 1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité

### · Producteur/fournisseur:

BRUNOX Korrosionsschutz GmbH Adlzreiterstrasse 13, 85051 Ingolstadt Postfach 100127, 85001 Ingolstadt

Tel. + 49/ (0) 841 961 29 04 Fax + 49/ (0) 841 961 29 13 E-mail: office@brunox.com

UFI info / E-mail: ufi@brunox.com

www.brunox.de

BRUNOX AG Tunnelstrasse 6 CH - 8732 Neuhaus/SG

Tel. +41/ (0)55 285 80 80 Fax +41/ (0)55 285 80 81



Page: 2/13

# Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.02.2023 Révision: 10.02.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Nom du produit: BRUNOX® BIKE-WASHER

(suite de la page 1)

E-mail: office@brunox.com

www.brunox.swiss

UFI info / E-mail: ufi@brunox.com

· Service chargé des renseignements:

Abteilung Produktsicherheit / Product Safety Department:

Tel. - Switzerland: +41/ (0)55 285 80 80 Tel. - Germany: +49 / (0)841 961 29 04

Mo - Do / Mon - Thu: 08:00 - 16:00 Uhr

Fr / Fri: 08:00 - 12:00 Uhr 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Toxikologisches Informationszentrum CH - 8030 Zürich, Freiestrasse 16

Tel. +41/044 251 51 51

Notruf - CH, STIZ : 145 Notruf - D - : Giftnotrufzentrale 030 19240 Notruf - BE - : 070 -245 245 EUROPÄISCHE NOTRUFNR. : 112

Notruf - FR -: + 33 2 41 48 21 21; + 33 5 5696 4080; + 33 320 44 44 44; + 33 4 72 11 69 11;491

75 25 25; + 33 3 8332 36 36; 1 40 05 48 48;

+ 33 2 99 59 22 22; + 33 3 883 73 737; + 33 5 61 77 74 47

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- · 2.1 Classification de la substance ou de la préparation
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit n'est pas classifié comme dangereux pour la santé ou l'environnement selon le règlement CLP.

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
- · Pictogrammes de danger néant
- · Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger néant
- · Indications complémentaires:

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

- · 2.3 Autres dangers Un risque particulier de glissement du produit en fuite/ensevelie.
- Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

CH/FR

(suite page 3)



Page: 3/13

## Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 10.02.2023 Révision: 10.02.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Nom du produit: BRUNOX® BIKE-WASHER

(suite de la page 2)

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### · 3.2 Préparations

### · Description:

Produit de nettoyage

Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

### Composants dangereux:

CAS: 5131-66-8 3-butoxy-2-propanol ≥2,5-<10%

EINECS: 225-878-4 Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319

sodium

Reg.nr.: 01-2119475527-28-

XXXX

Numéro CE: 911-616-2 Mélange de réaction de 1-méthoxy-1-2-sulfonate de ≥2,5-<10%

Reg.nr.: 01-2119763801-37sodium et de méthyle-2-sulfooctadécanoate de

XXXX

Acute Tox. 4, H302; Eye Irrit. 2, H319

Aquatic Chronic 3, H412

CAS: 97489-15-1 Sulfonsäuren, C14-C17-sec-Alkan-, Natriumsalze >1-<2%

Numéro CE: 307-055-2 Eye Dam. 1, H318

Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315 Reg.nr.: 01-2119489924-20-

XXXX Aquatic Chronic 3, H412

> Limite de concentration spécifique: Eye Irrit. 2; H319:C ≥ 10 %

#### · Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### · 4.1 Description des mesures de premiers secours

### Remarques générales:

Dans tous les cas de doute ou s'il y a des symptômes, obtenir un avis médical.

- · Après inhalation: Veiller à l'apport d'air frais.
- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau.
- Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

### Après ingestion:

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'ingestion ou de vomissement, risque de pénétration dans les poumons.

CH/FR

(suite page 4)



Page: 4/13

# Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.02.2023 Révision: 10.02.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Nom du produit: BRUNOX® BIKE-WASHER

(suite de la page 3)

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- · Autres indications

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Veiller à une aération suffisante.

Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol. Porter un vêtement personnel de protection.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Eliminer la matière collectée conformément au règlement.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est requise.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Ne conserver que dans le fût d'origine.

- Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.

(suite page 5)



Page: 5/13

# Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.02.2023 Révision: 10.02.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Nom du produit: BRUNOX® BIKE-WASHER

(suite de la page 4)

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Utiliser seulement des gants de protection contre les produits chimiques avec un étiquetage CE de la catégorie III.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

### · Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales

Couleur: Orange clair
 Odeur: Reconnaissable
 Seuil olfactif: Non déterminé.

(suite page 6)



Page: 6/13

# Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.02.2023 Révision: 10.02.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

100 °C

Nom du produit: BRUNOX® BIKE-WASHER

(suite de la page 5)

· Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

et intervalle d'ébullition

· Inflammabilité Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

Inférieure:
 Supérieure:
 Point d'éclair
 Température de décomposition:
 Non déterminé.
 Non applicable.
 Non déterminé.

· pH à 20 °C

· Viscosité:

· Viscosité cinématique
 · Dynamique à 20 °C:
 Non déterminé.
 300-1.000 mPas

Solubilité

· <u>l'eau:</u> Entièrement miscible

· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur

log)
Non déterminé.
Pression de vapeur à 20 °C:
23,4 hPa

· Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C:
 Densité relative
 Densité de vapeur:
 1,02 g/cm³
 Non déterminé.
 Non déterminé.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Liquide

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour

la sécurité

• Température d'auto-inflammation Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Propriétés explosives:** Non déterminé.

Teneur en solvants:

 

 · Solvants organiques:
 4,0 %

 · VOC (CE)
 41,3 g/l 0,00 %

 · Teneur en substances solides:
 0,0 %

· Changement d'état

· <u>Taux d'évaporation:</u> Non applicable.

· Informations concernant les classes de

danger physique

Substances et mélanges explosibles
 Gaz inflammables
 Aérosols
 Gaz comburants
 Gaz sous pression

(suite page 7)



Page: 7/13

# Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.02.2023 Révision: 10.02.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Nom du produit: BRUNOX® BIKE-WASHER

(suite de la page 6)

· Liquides inflammables néant · Matières solides inflammables néant · Substances et mélanges autoréactifs néant · Liquides pyrophoriques néant · Matières solides pyrophoriques néant · Matières et mélanges auto-échauffants néant · Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau néant · Liquides comburants néant · Matières solides comburantes néant Peroxydes organiques néant · Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux néant · Explosibles désensibilisés néant

# RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Agents d'oxydation forts
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))

Oral LD50 >8.053-47.517 mg/kg (rat)

CAS: 5131-66-8 3-butoxy-2-propanol

Oral LD50 3.300 mg/kg (rat)

Dermique LD50 >2.000 mg/kg (lapin)

Inhalatoire LC50/4 h 651 mg/l (rat)

(suite page 8)



Page: 8/13

# Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.02.2023 Révision: 10.02.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Nom du produit: BRUNOX® BIKE-WASHER

(suite de la page 7)

# Mélange de réaction de 1-méthoxy-1-2-sulfonate de sodium et de méthyle-2-sulfooctadécanoate de sodium

Oral LD50 >300-2.000 mg/kg (rat)
Dermique LD50 >2.000 mg/kg (rat)

CAS: 97489-15-1 Sulfonsäuren, C14-C17-sec-Alkan-, Natriumsalze

Oral LD50 >500-2.000 mg/kg (rat) (OECD 401)

Dermique LD50 >2.000 mg/kg (souris)

### · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Bei längeren und/oder häufigem Hautkontakt sind Reizerscheinungen möglich.

Prolonged skin contact will result in defatting of the skin, leading to irritation, and in some cases, dermatitis.

### · Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### · Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### · Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### · 11.2 Informations sur les autres dangers

### · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### · 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

### CAS: 5131-66-8 3-butoxy-2-propanol

LC50/96 h 560-1.000 mg/l (Poecilia reticulata (Guppy))

EC50/48h >1.000 mg/l (daphnia) IC50 Algen >1.000 mg/l (algae)

(suite page 9)



Page: 9/13

# Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.02.2023 Révision: 10.02.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Nom du produit: BRUNOX® BIKE-WASHER

(suite de la page 8)

# Mélange de réaction de 1-méthoxy-1-2-sulfonate de sodium et de méthyle-2-sulfooctadécanoate de sodium

LC50/96 h 1,5 mg/l (Oryzias latipes) (OECD 203) EC50/48h 1,24 mg/l (daphnia) (OECD 202)

ERC50/72 h >100 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201)

NOEC/21d 0,24 mg/l (daphnia) (OECD 211)

## CAS: 97489-15-1 Sulfonsäuren, C14-C17-sec-Alkan-, Natriumsalze

LC50/96 h >1-10 mg/l (Brachydanio rerio) (OECD 203)

EC50/48h 9,81 mg/l (daphnia) (OECD 202)

NOEC/28d 0,85-2 mg/l (Fish)

### · 12.2 Persistance et dégradabilité

Les substances détergentes contenues dans le produit correspondent à la législation sur la performance environnementale des détergents et des détersifs et sont biodégradables.

- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- · 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- Indications générales:

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Une pénétration dans l'environnement est à éviter.

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### · 13.1 Méthodes de traitement des déchets

### Recommandation:

De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

### · Catalogue européen des déchets

20 00 00 DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT

(suite page 10)



Page: 10/13

# Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.02.2023 Révision: 10.02.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Nom du produit: BRUNOX® BIKE-WASHER

(suite de la page 9)

- 20 01 00 fractions collectées séparément (sauf section 15 01)
- 20 01 29\* détergents contenant des substances dangereuses
- 15 00 00 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS
- 15 01 00 emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément)
- 15 01 02 emballages en matières plastiques

# Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets (RS 814.610.1)

20 00 00: Déchets urbains et déchets assimilés provenant des industries et des commerces (déchets ménagers et déchets assimilés provenant des commerces, des industries et des administrations), y compris les fractions collectées séparément

20 01 00: Fractions collectées séparément (autres que celles visées à la rubrique 15 01)

20 01 29: Détergents contenant des substances dangereuses

Classification: ds = les déchets spéciaux

15 00 00: Déchets d'emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de protection (non spécifiés ailleurs)

15 01 00: Déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages collectés séparément dans les communes)

15 01 02: Emballages en matières plastiques

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: L'emballage peut être réutilisé ou recyclé après nettoyage.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

- · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- · ADR/RID/ADN, ADN, IMDG, IATA néant
- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- · ADR/RID/ADN, ADN, IMDG, IATA néant
- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR/RID/ADN, ADN, IMDG, IATA

· Classe néant

14.4 Groupe d'emballage

· ADR/RID/ADN, IMDG, IATA néant

· 14.5 Dangers pour l'environnement

· Marine Pollutant: Non

(suite page 11)



Page: 11/13

# Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.02.2023 Révision: 10.02.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Nom du produit: BRUNOX® BIKE-WASHER

(suite de la page 10)

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Non applicable.

· 14.7 Transport maritime en vrac

conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.

· "Règlement type" de l'ONU: néant

# **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE | Aucun des composants n'est compris.
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II Aucun des composants n'est compris.
- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

  Aucun des composants n'est compris.
- · Annexe II PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT Aucun des composants n'est compris.
- · Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues Aucun des composants n'est compris.
- Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales:
- · Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe B (Classification propre)
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.



Page: 12/13

# Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.02.2023 Révision: 10.02.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Nom du produit: BRUNOX® BIKE-WASHER

(suite de la page 11)

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Service établissant la fiche technique: Abteilung Produktsicherheit

· Contact: siehe Seite 1 / see page 1

Date de la version précédente: 25.03.2021

· Numéro de la version précédente: 2

Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 3

\* Données modifiées par rapport à la version précédente

CH/FR

(suite page 13)



Page: 13/13

# Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.02.2023 Révision: 10.02.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Nom du produit: BRUNOX® BIKE-WASHER

(suite de la page 12)

# Annexe: Scénario d'exposition

· Autres conditions d'utilisation

· <u>Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur</u> Aucune mesure particulière n'est requise.

CH/FR